

Les activités encadrées

Règlement intérieur

I - INSCRIPTION

Les inscriptions à un atelier à l'unité ou en abonnement ne deviennent définitives qu'à réception du règlement, sous réserve de disponibilité au moment de la réservation.

Les activités avec abonnement ne sont pas maintenues pendant les vacances et jours fériés. Les clients ont connaissance du calendrier appliqué lors de la réservation. L'activité est conditionnée à un minimum de 4/5 participants (selon l'activité). Si l'activité doit être annulée, une autre vous sera proposée ou un remboursement/avoir.

II - RÈGLES DE VIE

- Respecter l'heure d'arrivée et de départ des ateliers
- Respecter et ranger le matériel mis à disposition
- Respecter les autres enfants et les intervenants
- Se déplacer calmement dans les locaux
- Ne pas manger pendant les ateliers
- Chaussettes ou chaussons obligatoires

En arrivant, veillez à ranger votre manteau et vos chaussures dans les espaces dédiés.

A propos de la tenue et du matériel spécifique : se référer à la fiche activité du site internet.

Les enfants inscrits aux ateliers seuls n'ont pas accès à l'aire de jeux.

Pour avoir accès à l'aire de jeux avant ou après l'activité, un billet d'entrée par personne doit être réservé (tarif unique en combinaison avec un atelier).

Les Polinsons ne pourront accueillir les enfants ou les parents en cas de fièvre ou de maladie contagieuse. Les Polinsons se réservent également le droit d'exclure temporairement ou définitivement si l'enfant ou le parent ne respecte pas les règles de vie.

Les activités encadrées

Règlement intérieur

III – RESPONSABILITÉS

- Les enfants de moins de 3 ans et non scolarisés doivent être accompagnés d'un adulte.
- Les enfants présents sont sous l'entièbre responsabilité et surveillance des adultes accompagnateurs.
- Les enfants scolarisés, accueillis seuls, sont sous la responsabilité des Polinsons durant le temps de l'atelier mais doivent être par ailleurs assurés par leurs parents dans le cadre de leur responsabilité civile.
- Les Polinsons déclinent toute responsabilité en cas de dommage ou accident.
- Toute dégradation faite sera sous l'entièbre responsabilité de l'adulte accompagnant et pourra amener à des poursuites.
- Les Polinsons déclinent toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de détérioration d'affaires personnelles laissées dans l'établissement. Les affaires oubliées sont données à une association au bout d'1 mois si non récupérées.

IV – CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Modification ou report de la réservation : jusqu'à 7 jours ouvrés avant la prestation.
En cas d'annulation avec une demande d'avoir, il sera appliqué une retenue de 8€ sur la vente.

En cas d'annulation avec une demande de remboursement, il sera appliqué une retenue de 10% de la vente (minimum de 8€).

En cas d'annulation (totale ou partielle), report (le changement de site ou d'activité est considéré comme une annulation/report) à moins de 7 jours de la prestation : le montant de l'acompte versé sera conservé par la société LES POLINSONS sans aucune contrepartie, les règles en vigueur que l'acompte représente pourraient être appliquées.

Le montant des acomptes peut varier en fonction des activités réservées.

Dans le cadre d'un abonnement, pour une meilleure organisation, merci de prévenir en cas d'absence à un ou plusieurs ateliers. Aucun remboursement ou report ne pourra être effectué. Tout abonnement comprend une annulation par an à titre exceptionnel de l'intervenant, sans remboursement nécessaire.

